



L'ÉDITO DU MAIRE

DEPUIS mi-mars, notre commune s'est adaptée face à cette situation exceptionnelle et historique. La vie dans le village se passe plutôt paisiblement et je remercie du fond du cœur cet élan de solidarité entre les habitants pour aider les plus fragiles et les plus isolés. La mairie a également proposé un service pour la distribution de médicaments et de courses alimentaires.

Je remercie vivement nos commerces de proximité alimentaires qui ont répondu présent pour nous permettre de nous approvisionner sur place en restant confinés à Plaimpied-Givaudins. Je remercie également le cabinet médical, la pharmacie et de manière plus générale les personnels soignants pour leur engagement sans faille. Dans cette édition spéciale, nous vous transmettons toutes les informations utiles pour la suite, avec le début du déconfinement prévu le 11 mai prochain.

La municipalité de Plaimpied-Givaudins a décidé de fournir gracieusement deux masques lavables en tissu dit « masques grand public » à chaque habitant de la commune.

La livraison de ces masques est prévue entre le 10 et le 15 mai. Les modalités de distribution vous sont précisées ci-dessous.

A noter que différentes initiatives d'habitants, que je remercie très sincèrement, ont vu le jour pour la fabrication de masques artisanaux.

Concernant la reprise des écoles prévue le mardi 12 mai, nous nous y préparons activement en concertation avec les directrices des écoles, les professeurs et en informant les parents. La commune fera le maximum pour assurer l'accueil et la restauration scolaire en fonction de ses moyens matériels et humains, des contraintes sanitaires et du nombre d'élèves qui seront présents sur la base du volontariat.

Dans cette édition, nous vous communiquons également des informations sur la reprise des activités des commerces et de la crèche de notre commune. Ils ont vraiment besoin de tout notre soutien pour surmonter cette épreuve.

Votre maire, Patrick Barnier

FOURNITURE DE MASQUES

Afin de limiter une affluence trop importante de personnes et de permettre le respect de la distanciation sociale, la distribution des masques se déroulera selon les modalités suivantes :

- à partir du 10 mai : pour les personnes âgées de plus de 70 ans qui souhaitent bénéficier d'une livraison à domicile et pour toute personne pouvant justifier d'un besoin impérieux (utilisation des transports en commun notamment) sur inscription en mairie soit par téléphone au 02 48 50 88 60 soit par mail : mairiedeplaimpied@wanadoo.fr

- pour le reste de la population, la distribution se fera au gymnase et/ou à la salle polyvalente dans les conditions suivantes :

- le mardi 12 mai de 14h à 18h et le mercredi 13 mai de 9h à 12h30 pour les personnes ayant un nom de famille commençant entre la lettre A et E inclus ;
- le jeudi 14 mai de 9h à 12h30 et de 14h à 18h pour les personnes ayant un nom de famille commençant entre la lettre F et M inclus ;
- le vendredi 15 mai de 9h à 12h30 et de 14h à 18h pour les personnes ayant un nom de famille commençant entre la lettre N et Z inclus ;
- le samedi 16 mai de 9h à 12h30 et de 14h à 17h pour toutes les personnes n'ayant pas pu venir les jours précédents.

Lors de votre venue, il vous sera demandé de fournir les justificatifs suivants :

- pour les personnes inscrites sur la liste électorale : une pièce d'identité ;
- pour les autres : une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour les personnes récupérant des masques pour l'ensemble de leur foyer :

- si vous êtes mariés et/ou avez des enfants : présentation de votre livret de famille ;
- en l'absence de livret de famille, la pièce d'identité de votre conjoint.

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de la mairie

En raison de la distribution des masques du 10 au 16 mai, la mairie ne pourra pas être ouverte au public. La permanence téléphonique assurée depuis le début du confinement sera maintenue et en cas de besoin impérieux, des rendez-vous seront fixés.

La mairie ouvrira au public aux horaires habituels à compter du lundi 18 mai : de 9h à 12h du lundi au samedi, de 15h à 18h le lundi et le mercredi et de 14h à 17h le vendredi. Pour des raisons de prévention sanitaire, au maximum deux personnes en même temps seront admises dans l'accueil et nous vous remercions de respecter les gestes barrières. Si vos démarches peuvent s'effectuer à distance, nous vous invitons à privilégier un contact téléphonique (02 48 50 88 60) avec nos services ou par courriel (mairiedeplaimpied@wanadoo.fr).

Désherbage des trottoirs

L'entreprise d'insertion Le Relais ne peut pas assurer pour le moment le désherbage des trottoirs de la commune. En geste citoyen et pendant cette période, nous invitons, ceux qui le peuvent, à désherber le trottoir devant leur habitation pour ne pas trop se laisser envahir par la végétation.

Les marais communaux

Concernant l'accès aux marais, un arrêté préfectoral autorise les locataires de parcelles à y accéder pour faire leur potager.

En cette période de confinement, l'obligation de respecter les horaires relatifs à la réglementation sur le bruit est toujours en vigueur. Tous les travaux de bricolage, de jardinage, de percussion, y compris l'usage des **tondeuses à gazon** ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Cérémonie du 8 mai

Conformément aux directives préfectorales, le maire et un porte-drapeau de l'UNC se recueilleront et feront un dépôt de gerbe au monument aux morts pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Cette cérémonie n'est pas ouverte au public mais chacun peut avoir une pensée à cette occasion, se recueillir, voire même pavoiser sa maison.

Travaux

En raison de la crise sanitaire, les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école élémentaire et ceux du bar ont dû s'arrêter. Ils vont pouvoir reprendre très prochainement dès que les bureaux de contrôle auront validé le plan particulier de sécurité et de protection de la santé de chaque entreprise.

CRÈCHE

La crèche Pirouette Galipette rouvrira ses portes le 11 mai prochain selon les protocoles qui doivent encore être confirmés par la PMI. La crèche accueillera 10 enfants maximum selon des critères de priorité définis par le bureau. Un sondage a été envoyé aux familles pour recueillir les besoins.

Voici quelques éléments du protocole d'accueil :

Le portail d'entrée restera ouvert afin de limiter l'utilisation de la sonnette : 1 seule famille se présentera au portail afin de respecter les distanciations sociales recommandées.

Des bacs nominatifs seront mis à disposition afin d'y déposer les affaires de son enfant. Les parents devront fournir des tenues de rechange qui resteront dans un sac et, si possible, des doudous qui resteront eux aussi à la crèche. Les doudous subiront un nettoyage quotidien.

La température des enfants sera prise à chaque arrivée et ils ne seront pas acceptés en cas de fièvre attestée.

Les jouets de la crèche vont être triés et limités en nombre pour éviter une éventuelle propagation (avec désinfection plusieurs fois par jour). Les professionnelles porteront des masques et des blouses à l'accueil et au départ des enfants.

Les adhérents (parents, assistantes maternelles) se mobilisent pour la remise en forme de la crèche (jardinage, bricolage nettoyage, confection des masques et blouses lavables...).

Tout sera mis en place pour accueillir les enfants dans un climat de sécurité et de bienveillance.

Un grand merci aux professionnelles qui ont su maintenir le lien avec les familles avec des activités de qualité et à la responsable pour la continuité du service qu'elle a assuré tout au long de la fermeture par du télétravail, des permanences téléphoniques et mails aussi bien pour le multi accueil que pour le RAMPE.

Ouverture des écoles et des services périscolaires

Suite aux décisions gouvernementales, l'école doit reprendre progressivement à compter du mardi 12 mai 2020. La journée du lundi 11 mai sera réservée à la reprise des professeurs. Sur la base du volontariat, les parents d'élèves pourront remettre leur enfant à l'école ou poursuivre l'enseignement à distance tel qu'il se pratique depuis le début du confinement.

Actuellement, les écoles et la mairie préparent les modalités de reprise de l'école et des services périscolaires.

Le protocole sanitaire mis en place ainsi qu'un questionnaire sur le choix d'un retour à l'école et aux services périscolaires de l'enfant vont être transmis très prochainement aux parents.

L'accueil périscolaire du matin et du soir, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi seront assurés en suivant les règles du protocole aux horaires habituels.

Préinscriptions scolaires

En raison de l'épidémie de Covid 19, les inscriptions scolaires en mairie ne pourront pas avoir lieu aux dates annoncées (29 avril et 6 mai). Afin d'anticiper et dans le respect des règles du confinement, nous vous proposons, pour ceux qui le souhaitent et le peuvent, une pré-inscription à distance.

Pour cela, merci de nous retourner les documents listés ci-dessous par mail à l'adresse suivante : enfance.jeunesse.mairieplaimpied@gmail.com :

- remplir le certificat d'inscription qui vous sera retourné ultérieurement après signature du maire (ce document sera à fournir obligatoirement aux directrices d'école). Vous trouverez ce document sur notre site internet www.plaimpied-givaudins.fr ;
- un justificatif de domicile récent ;
- une copie de votre livret de famille (pages parents et pages enfants) ;
- le cas échéant, une copie du jugement de séparation concernant la garde de l'enfant pour justifier le responsable légal.

Mme Chenu, chef du service enfance et jeunesse, prendra contact avec vous au cours du mois de mai pour vous convenir d'un rendez-vous en mai ou en juin pour procéder à l'inscription de votre enfant et vous remettre le certificat signé du maire.

Nous ne connaissons pas encore les modalités d'inscriptions auprès des directrices d'école mais nous vous tiendrons informés dès que possible.

Si vous n'avez pas la possibilité de scanner les documents demandés, une photocopie peut nous être adressée par voie postale. En cas de difficultés, nous réaliserons les photocopies nécessaires après la fin du confinement lors du rendez-vous avec Mme Chenu.

Maison des jeunes

A ce jour et pour des raisons sanitaires, la Maison des jeunes restera fermée.

DU CÔTÉ DE LA BIB

La bibliothèque restera fermée pour le moment dans l'attente des informations de la médiathèque départementale.

DU CÔTÉ DU SECTEUR MEDICAL

Le cabinet médical

Vous pouvez joindre l'équipe du cabinet médical aux numéros suivants :

- Docteur Fouché : 02 48 25 61 81
- Infirmières : Mme Legrand et Mme Lemée : 02 48 25 68 39
- Kinésithérapeute : Mme Picard : 02 48 25 12 21

Quelques règles sont à respecter :

- Ne pas se rendre au cabinet médical sans avoir préalablement téléphoné.
- Le port du masque n'est pas obligatoire mais est très fortement recommandé.
- Respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en arrivant dans le cabinet médical.
- Seul le patient est autorisé à entrer dans le cabinet. Dans la mesure du possible, l'accompagnateur doit patienter à l'extérieur.

Toutes les mesures de sécurité sont mises en place pour accueillir au mieux tous les patients.

L'ostéopathe

Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 48 25 38 08 auprès de M. Cuny qui vous reçoit dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

La pharmacie

Comme depuis le début du confinement, la pharmacie vous accueille à ses horaires habituels dans le respect des règles sanitaires et est joignable au 02 48 25 64 98.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultat des élections municipales

Les résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020 sont les suivants : la liste conduite par Patrick Barnier est élue.

Inscrits : 1 568

Abstentions : 1046 soit 66,71% des inscrits

Votants : 522 soit 33,29% des inscrits

Blancs : 34 soit 2,17% des inscrits

Nuls : 31 soit 1,98% des inscrits

Suffrages exprimés : 457 soit 29,15% des inscrits

Liste conduite par Patrick Barnier : 457 voix

Ont été élus au conseil municipal : Patrick Barnier, Françoise Bacquet, Francis Gayrard, Josiane Prinnet, Denis Lambert, Yvonne Kucej, Jean-Pierre Godfroy, Caroline Souesme-Thomas, Thierry Delion, Sylvie Degueret, Patrick Thuizat, Sandrine Musial, Eric Poulain, Aurélie Buffault, Pascal Chaumeau, Elise Blanc, Patrick Robinet, Véronique Samson, David Sarrazin.

Ont été élus au conseil communautaire de Bourges Plus : Patrick Barnier et Yvonne Kucej.

Suite à l'épidémie de Covid-19, l'État a reporté au mois de juin l'installation du nouveau conseil municipal et de son exécutif.

DU CÔTÉ DES COMMERCES

Les coiffeurs

Espace coiffure va rouvrir le mardi 12 mai avec des horaires élargis. Vous pourrez prendre rendez-vous par téléphone à compter du lundi 11 mai au 02 48 25 68 66.

Isa Styl rouvrira ses portes à compter du lundi 11 mai. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02 48 25 07 65 dès à présent (n'hésitez pas à laisser un message) ou par mail : isastyl.c@gmail.com. Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas de salle d'attente et il vous sera demandé de venir avec un masque.

Les garages

Le garage Cartier reprend son activité à compter du lundi 4 mai aux jours et horaires habituels. Ouverture exceptionnelle le lundi 4 mai.

Les lieux de restauration

Restaurant Aux Marais

Vente à emporter le vendredi et le samedi de 17h à 18h30. Un menu différent vous sera proposé chaque semaine. Vous trouverez le menu de la semaine sur la page facebook du restaurant. Commande au minimum 24h à l'avance au 06 07 91 04 65 ou par courriel : auxmaraisdeplaimpied@orange.fr

Au champ des Rêves

Vente à emporter : hamburger frites, à commander au minimum la veille pour le lendemain au 06 14 14 77 79.

A partir de la mi-mai, poulet rôti fermier en vente à emporter le samedi et le dimanche

La fleuriste

Pervenche Fleurs assure la vente à emporter ou en livraison. Le magasin est joignable par téléphone au 02 48 25 69 49 aux horaires habituels. Un visuel des fleurs ou compositions peut être envoyé par mail avant validation de l'achat. Règlement par chèque ou carte bleue.

La boulangerie

Jusqu'au 11 mai, les clients de la boulangerie Martin sont accueillis de 7h à 13h. A compter du 11 mai, réouverture aux horaires habituels de 7h à 13h et de 15h à 19h30.

La boucherie

La Passion d'Antan vous accueille du mardi au dimanche matin de 8h à 12h30 et de 15h à 18h30. Une livraison des commandes à domicile est assurée.

L'épicerie

Jusqu'au 11 mai, 8 à Huit est ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h30 et de 15h à 19h et les mardis et jeudis uniquement de 8h à 12h30. A partir du 11 mai, votre épicerie rouvrira de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 du lundi au samedi. L'équipe de 8 à Huit tient à remercier leurs clients et la municipalité de leur soutien.

Le marché

Le marché du samedi matin continue d'avoir lieu.

DU CÔTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Agglobus

A compter du 11 mai, le port du masque dans les transports publics de l'agglomération sera obligatoire (sauf pour les transports scolaires des enfants de maternelle et d'élémentaire).

Ouverture des déchèteries

Les déchèteries de l'agglomération Bourges Plus ont ouvert depuis le lundi 27 avril : **uniquement pour le dépôt des déchets verts.**

Pour se rendre dans les déchèteries, il faudra sur l'attestation de sortie et ce jusqu'au 10 mai, cocher la case suivante : « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr) ».

Il conviendra également de respecter sur les sites les gestes barrières. Aucun outil ne sera prêté sur place (pelles, râtaux) contrairement à d'habitude pour éviter des risques de contamination. Les déchèteries resteront bien sûr ouvertes au-delà du 10 mai, l'Agglomération informera ses usagers sur l'évolution des conditions d'accès.

Pour une meilleure organisation et gestion d'un afflux potentiellement important de dépôts les 15 premiers jours de réouverture, il est demandé que :

- ▣ pour les deux déchèteries de Bourges :
 - les véhicules avec une plaque d'immatriculation ayant des numéros impairs, se présentent les 27 et 29 avril, 3, 5, 7 et 9 mai ;
 - les véhicules avec une plaque d'immatriculation ayant des numéros pairs, se présentent les 28 et 30 avril, 2, 4, 6 et 10 mai ;
- ▣ pour la déchèterie de Saint-Doulchard : les habitants de Berry-Bouy, de Marmagne et de Saint-Doulchard sont invités à appeler leur commune, l'accès à la déchèterie se faisant sur inscription.

Bourges Plus appelle au civisme et à la compréhension de chacun pour que les samedis et dimanches soient, dans la mesure du possible, réservés aux personnes ne pouvant se rendre en déchèterie les autres jours de la semaine.

Aide aux entreprises

L'agglomération Bourges Plus travaille à la mise en place rapide de dispositifs de soutien et d'accompagnement économique à destination des entreprises du territoire pour faire face aux difficultés financières qu'entraîne la crise du coronavirus. L'Agglomération Bourges Plus va ainsi débloquer 1,5 millions d'euros d'aides financières pour :

- abonder d'environ 500 000 euros le fonds de soutien que la Région Centre Val de Loire va créer en gouvernance partagée avec la Banque des territoires et les EPCI de la Région,
- créer en complément un fonds de soutien spécifique Bourges Plus destiné à aider rapidement les entreprises de notre territoire pour un montant d'environ un million d'euros.

SITE INTERNET

Dans cette période un peu particulière, n'hésitez pas, encore plus que d'habitude à surveiller le site internet de la commune www.plainpied-givaudins.fr pour retrouver toutes les nouvelles actualités.